

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
--:--:--  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
--:--:--

DECRET N°73-273 du 31 août 1973

modifiant le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le Décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement,

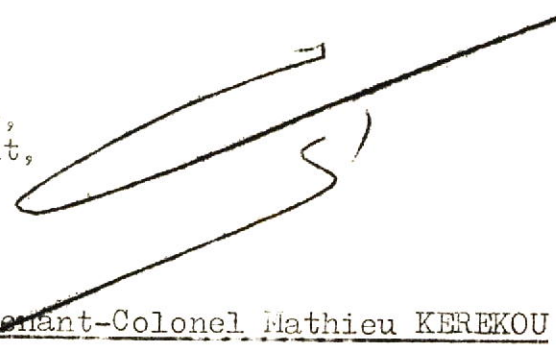
D E C R E T E :

ARTICLE 1er -- Le Capitaine Vincent GUEZODJE est nommé Ministre de l'Éducation Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

ARTICLE 2 -- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 31 août 1973

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 10 - CS 6 - MEN 6 - autres ministères 10 SGG4  
EMGN-EMAT-EMSC 12 - CMR 2 - DSN 4 DB-CF-DC-Solde-IAA-DCCT-CNI 7  
Gde Ch. 1 - DGP-DGAJL-Dtion Stat. 6 Trésor 4 DI 8 - DGFP-DP 4  
Intéressé 1 OPT 1 - JORD 1.